

norme française

NF P 63-204-1

Décembre 1997

DTU 51.11

Parquets et revêtements de sol contrecollés à parement bois

Pose flottante des parquets et revêtements de sol contrecollés à parement bois

Partie 1 : Cahier des clauses techniques

E : Parquet floors and wood-faced inlaid floor coverings - Laying of floating parquet floors and wood-faced, inlaid floor coverings - Part 1 : Technical specifications

D : Kleinparkette und Kaschierten Bodenbeläge mit Holzverkleidung - Verlegung von losen Kleinparketten und Kaschierten Bodenbelägen mit Holzverkleidung-Teil 1 : Technische Bauvorschriften

Statut

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'AFNOR le 20 novembre 1997 pour prendre effet le 20 décembre 1997.

Remplace partiellement la norme homologuée NF P 63-201-1 (Référence DTU 51.1), de mai 1993, pour ce qui concerne la pose flottante des parquets et revêtements de sol contrecollés à parement bois.

Correspondance

A la date de publication du présent document, il n'existe pas de travaux européens ou internationaux traitant du même sujet.

Analyse

Le présent document définit les règles de mise en oeuvre relatives à la pose des parquets et revêtements de sol flottants (dispositions et exécutions à suivre sur chantier).

Descripteurs

revêtement de sol, parquet, parement, bois, classement, matériau, spécification, conditions d'exécution, mise en oeuvre, pose, tolérance de dimension.